

# LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID: 087-278708516-20230309-20230309\_CA12-DE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 9 MARS 2023

20230309\_CA12 - FEYTIAT - Rue de la Laïcité - Opération l'Ortalet des Cèdres-Cession Foncière

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 9 mars 2023 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

#### Ont participé:

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Catherine JARRY, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Serge JAMMET, Jean-François LANDRON, Franck LETOUX, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Eric SCHALTEGGER, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Eric MULLER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

### <u>Absents excusés</u>:

Messieurs Jean-Luc BONNET et Jean-Marie LAGEDAMONT, Administrateurs, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Michel NYS, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Madame Sarah GENTIL, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame RIFFAUD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur TRACOU

Madame Marie HERNANDEZ, Administratrice

Monsieur Gérard RUMEAU, Administrateur

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

#### Absent:

Monsieur Laurent GUERY, Administrateur

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID: 087-278708516-20230309-20230309\_CA12-DE

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16, Vu le protocole d'accord signé le 02 mars 2017, Vu le rapport présenté,

le Conseil d'administration délibère,

- Autorise la cession de 7 m² représentant l'emprise du mur présente sur l'unité foncière de Limoges habitat aux propriétaires de la parcelle section BA 302 à Feytiat,
- Fixe le montant de cette cession à l'euro symbolique,
- Autorise Madame la Directrice générale à signer tous actes permettant cette cession foncière.

Formalités de publicité effectuées le 2 0 MARS 2023

Pour extrait conforme,
Limoges, le 2 0 MARS 2023
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

BITAT DE